

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au projet de SCOT du Bergeracois

Du 10 juin 2014 au 11 juillet 2014

1° Objet, date et durée

Par arrêté N° 2014/01 en date du 19 mai 2014, le Président du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB) a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Bergeracois arrêté le 29 janvier 2014. L'enquête publique se déroulera du mardi 10 juin 2014 à 9h au vendredi 11 juillet 2014 à 16h, soit une durée de 32 jours.

2° Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête

A l'issue de l'enquête publique et au vu du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, le comité syndical du SyCoTeB approuvera le Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois.

3° Commissaires enquêteurs

Par décision N°E1400049/33 en date du 6 mai 2014 le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné Monsieur André HOCQ en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Alain LESPINASSE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

4° Dossier d'enquête publique

Dans le cadre de l'enquête publique, le dossier porte sur le projet de SCoT du Bergeracois. Il comprend notamment les informations environnementales se rapportant à son objet, avec l'état initial de l'environnement, l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale émis sur ces documents.

5° Consultation du dossier d'enquête publique et registre des observations

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public pour être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public dans les lieux suivants : au siège du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois, au siège des Communautés de Communes Portes Sud Périgord et des Coteaux de Sigoulès, au siège de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB), dans les mairies d'Issigeac, Gardonne, le Fleix, la Force, Mouleydier.

Le public pourra formuler ses observations dans un registre ouvert prévu à cet effet dans ces lieux.

Il pourra également formuler ses observations par courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête :

Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois - « La Tour Est » - CS 40012 - 24112 BERGERAC Cedex

De plus, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur le site internet du SyCoTeB à l'adresse : www.scot-bergeracois.com

Il pourra formuler ses observations via ce site internet ou à l'adresse électronique suivante : contact@sycoteb.fr

6° Accueil du public

Dans le cadre de l'enquête publique, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations sur le projet de SCOT du Bergeracois dans le cadre de permanences qu'il assurera dans les lieux et aux jours et horaires suivants :

Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) – Domaine de la Tour – « La Tour Est » – CS 40012 24112 BERGERAC Cedex :

Mardi 10 juin 2014 de 9h00 à 12h00

Mercredi 25 juin 2014 de 14h00 à 17h00

Vendredi 11 juillet 2014 de 14h00 à 16h00

Communauté de Communes Portes Sud Périgord, Pôle des services publics, 23 avenue de la Bastide, 24500 EYMET

Mercredi 11 juin 2014 de 14h00 à 17h00

Lundi 23 juin 2014 de 9h00 à 12h00

Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès, ZAE du Roc de la Peyre 24240 SIGOULES

Lundi 23 juin 2014 de 14h00 à 17h00

Mercredi 2 juillet 2014 de 9h00 à 12h00

Mairie d'Issigeac, le bourg 24560 ISSIGEAC

Jeudi 12 juin 2014 de 14h00 à 17h00

Vendredi 27 juin 2014 de 14h00 à 17h00

Mairie de Gardonne, le bourg 24680 GARDONNE

Mardi 10 juin 2014 de 14h00 à 16h30

Mercredi 9 juillet 2014 de 9h00 à 12h00

Mairie du Fleix, le bourg 24130 LE FLEIX

Vendredi 13 juin 2014 de 14h00 à 16h45

Mardi 1^{er} juillet 2014 de 9h00 à 12h00

Mairie de la Force, 6 avenue des Ducs 24130 LA FORCE

Mardi 1^{er} juillet 2014 de 14h30 à 17h00

Lundi 7 juillet 2014 de 9h00 à 12h00

Mairie de Mouleydier, 4 rue du Dr Daude Lagrave 24520 MOULEYDIER

Samedi 14 juin 2014 de 9h00 à 12h00

Mardi 8 juillet 2014 de 9h00 à 12h00

7° Clôture de l'enquête publique : A l'expiration du délai de l'enquête publique, les registres d'enquête, ainsi que toute correspondance relative à l'enquête, seront adressés, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, dans un délai de 24 heures, au commissaire enquêteur. Les registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur.

8° Rapport et conclusions du commissaire enquêteur : Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Président du SyCoTeB dans le délai réglementaire de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Une copie de ces pièces sera adressée à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif ainsi qu'aux représentants des lieux où s'est déroulée l'enquête afin que ces pièces puissent être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Ces pièces seront également disponibles sur le site internet du SCOT.

9° Informations complémentaires : Toute information relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès de Monsieur Christophe ANDRES, Chef de projet du SCoT du Bergeracois, par courrier adressé à son attention au SyCoTeB, « La Tour Est » CS 40012 24112 BERGERAC Cedex ou encore par courrier électronique à l'adresse : contact@sycoteb.fr